

VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

N° 118 MAI 2025

L'ACTUALITE
MUNICIPALE
ET ASSOCIATIVE



**Présentation publique
du projet de sécurisation
de la Tour des Templiers p.4**



www.veurey-voiroze.fr



commune
Veurey-Voroize



l'appli :
PanneauPocket

DANS CE NUMÉRO



URBANISME / RÉGLEMENTATION

Nous recevons (parfois !) de plus en plus de DP (Demande Préalable)...



TOUR DES TEMPLIERS

Le Conseil Municipal conscient des risques potentiels liés aux dégradations...



TRAVAUX DE LA CRÈCHE

Le nouveau bâtiment étant hors d'eau et hors d'air ...



CA S'EST PASSÉ

Samedi 5 avril avec les températures annoncées, on ne pouvait que...

AGENDA :

- Jeudi 08 mai : 16h00, sur la digue à Noyarey : **commémoration des 80 ans de la Libération**
- Vendredi 16 mai : 13h30/17h00, en mairie: **Permanence Architecte Conseil**
- Samedi 17 mai : 10h00/18h00, salle des fêtes: **Stage de yoga avec l'EPGV**
- Lundi 02 juin : 18h00 salle du conseil: **Présentation publique projet sécurisation Tour des Templiers**
- Mardi 03 juin : 20h00 parc de la mairie: **Concert de l'Echo des Cuves de Sassenage**
- Jeudi 05 juin : 14h00 salle du conseil: **Goûter d'Antan avec le CCAS**

ÉTAT CIVIL :

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00

Des r.d.v visio sont possibles mardi, jeudi et vendredi après-midi pour les services de l'Etat Civil et de l'Urbanisme.

NOUS CONTACTER :

 : 04.76.85.16.80

 : mairie@veurey.fr

 : www.veurey-voiroize.fr

 : commune de veurey-voiroize

 : ccasveureyvoiroize@orange.fr

VIVRE À VEUREY

Directrice de la publication : *Pascale Rigault* / Conception : *Philippe Heraud*

Rédaction : Mairie, associations et GAM / Visuels : Mairie, la Metro, Pixel. Déposer articles et photos sur : articles@veurey.fr / Date limite d'envoi des fichiers pour le n°119 de Juin : **Lundi 12 MAI**

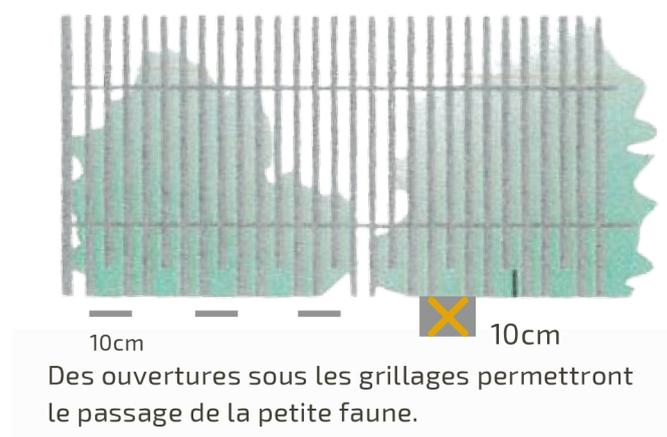
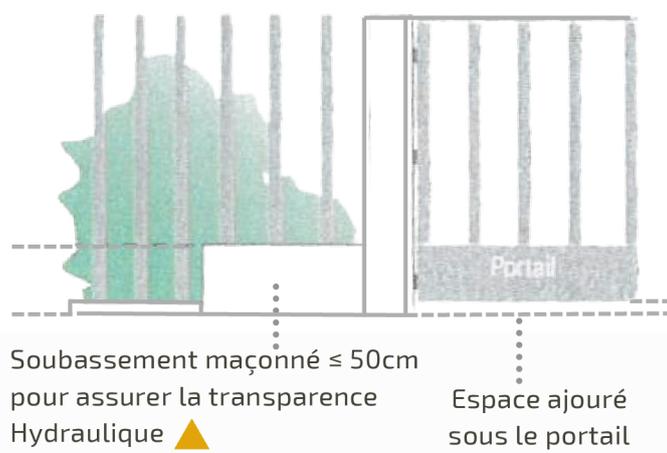
RÉGLEMENTATION: RAPPEL CLÔTURES ET PORTAILS

Nous recevons et traitons de nombreuses demandes préalables pour la pose ou le remplacement de palissades ou de portail.

Les modèles proposés sont très fréquemment non compatibles avec les spécifications du règlement du PLUi et avec les OAP qui sont rattachées (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

Les OAP (en particulier l'OAP Paysage et Biodiversité) expriment de manière quantitative et qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement.

L'OAP Paysage et Biodiversité du PLUi qu'il est indispensable de parcourir avant d'engager un projet procure l'information sur le rappel du contexte et de ses objectifs, et le schéma d'aménagement portant sur l'ensemble du périmètre.



Si on revient sur la problématique des clôtures et portails dans notre secteur, il est clairement spécifié dans l'OAP que les clôtures et les portails doivent être ajourés. Les soubassements maçonnés doivent être inférieurs ou égaux à 50 cm pour assurer la transparence hydraulique. Les clôtures et les portails doivent laisser un espace ajouré à la base pour donner une ouverture sur l'espace visuel et laisser le passage à la petite faune. Les haies de clôtures végétalisées sont favorisées. Les bandeaux horizontaux étanches sont proscrits.

En limite ou à proximité de l'espace naturel ou agricole, la clôture sera la plus transparente possible « fondue » dans l'espace qu'elle jouxte. La clôture et le portail, s'ils sont nécessaires, auront un aspect « rustique » (ex : grillage à mouton sur piquets bois) et participeront au caractère rural.

Il est aussi rappelé que certaines couleurs sont proscrites (et ce plus particulièrement dans le périmètre de la Tour des Templiers, l'ABF consultée. Le noir, le gris anthracite ou le blanc).

Le manquement à toutes ces règles justifie les refus.

Il est assez regrettable de constater ce besoin de se refermer dans un petit espace (compréhensible ou non !) alors que l'on aura fait le choix de venir résider dans un village rural aéré éloigné de l'enclousonnement urbain. Il faut se promène dans le village (ce serait mérité car il est bien beau), et constater que la plus majorité des clôtures existantes sont constituées de boiseries verticales ou de grillages simples avec des haies. Tout ceci rendant notre environnement bien plus apaisant.

Nous tenons à rappeler que des contrôles sont effectués lors de la demande de délivrance de la DAACT (déclaration d'achèvement des travaux) qui est obligatoire lors des transactions immobilières. Tout aménagement non conforme au règlement entraîne la non délivrance de cette DAACT.



Présentation Publique du projet de sécurisation de la Tour des Templiers

Le Conseil Municipal conscient des risques potentiels liés aux dégradations dues à son vieillissement a décidé de lancer un programme de sécurisation du bâtiment.

Avec l'appui du CAUE (Conseil Architectural), nous avons confié à un Architecte du Patrimoine et à son équipe technique le diagnostic de la Tour.

Les premières expertises permettent à ce jour d'évaluer les travaux nécessaires pour réaliser la sécurisation des abords et la sauvegarde du bâtiment.

L'ampleur des opérations qui ont été estimées va avoir un impact budgétaire trop important pour être réalisées en une seule fois. Il faudra donc les étaler sur plusieurs années et selon leur urgence.

Pour permettre aux habitants de connaître un peu mieux cet édifice patrimonial et le programme des travaux nécessaires, nous avons demandé à l'Architecte qui a réalisé le diagnostic de venir présenter son analyse historique et technique de ce bâtiment.

Nous vous proposons d'assister à une présentation par Louise Gaunand le 2 juin 2025 à 18h dans la salle du Conseil à la Mairie. Nous espérons que de nombreux Veurois seront heureux de faire connaissance avec cette Tour « dite des Templiers », emblème de notre village.

TRAVAUX

L'avancée des travaux de la crèche,



OÙ EN EST'ON ?

Le nouveau bâtiment étant hors d'eau et hors d'air les entreprises de second oeuvre, plaquistes, électriciens, plombiers, menuisiers...s'affairent et les aménagements prennent formes. La crèche déménagera provisoirement mi mai vers les locaux de l'ancien bâtiment médical qui ont été aménagés à cet effet. Ceci permettra l'ouverture de la liaison entre les 2 bâtiments et des modifications dans l'existant afin de réorganiser le fonctionnement. Encore beaucoup de travail pour être fin prêt, avec des locaux remis à neuf à la rentrée de septembre.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Les poubelles sont bien ramassées les jours fériés suivants : jeudi 8 mai, jeudi 29 mai (Ascension). Vous pouvez sortir vos poubelles comme d'habitude. Retrouvez plus d'informations sur les jours de collecte sur : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/7-gerer-mes-dechets.htm>



INCIVILITÉ

Quel est le point commun entre un gamin jouant au foot dans le parc et un agent des services techniques passant la débroussailluse ? Pas évident à première vue... Sauf si tous les deux ont rencontré la grosse commission laissée en cadeau par un gentil toutou sans surveillance !! Et cela se terminera au mieux par une lessive et au *pire par une bonne douche... Merci donc aux propriétaires de nos amis à 4 pattes de veiller et de ramasser.

TANT QUE VOTRE CHIEN N'EST PAS CAPABLE DE ÇA...



Association syndicale
de propriétaires chargée de l'entretien
du réseau hydrographique

de l'Argentière
à l'Echaillon



Depuis notre dernière Assemblée Générale, l' ASA de l' Argentière à l'Echaillon a conservé ses obligations en matière d'entretien courant le long de son réseau hydrographique, indispensable au drainage de la plaine rappelons le, inondable ainsi qu'à la mise en valeur des propriétés bâties et non bâties.

Les travaux d'entretien courant programmés chaque année par l'AS, constituée de syndics titulaires et suppléants, tous bénévoles sont réalisés au quotidien le long des cours d'eau et fossés de drainage, classés (50 kms de cours d'eau environ) et dans ce cadre-là soumis à des servitudes légales d'une largeur de 4 mètres sur chacune des deux berges consistent au fauchage, au débroussaillage manuel et sélectif des berges, au curage de propreté et d'entretien régulier, à la réfection de berge au moyen de techniques végétales

Ces interventions sont réalisées dans le respect des lois et règlements qui s'appliquent entre autre au titre de la police de l'eau et de la pêche.

Aussi, elles s'inscrivent dans le respect de l'environnement et de non-dégradation de la qualité des milieux aquatiques, portées par les documents officiels tels que le SDAGE (Schéma Directeur <l'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Association syndicale
de propriétaires chargée de l'entretien
du réseau hydrographique

de l'Argentière
à l'Echaillon



LES SERVICES OFFERTS PAR LA FORÊT !

La forêt constitue une entité fondamentale de notre territoire, tant en termes d'espace qu'en termes de fonctions. On appelle « services écosystémiques » l'ensemble des services que rend un milieu à la société. Vous l'aurez donc compris, la forêt remplit de nombreux rôles qui bénéficient à nous, êtres humains, dont certains que vous ne soupçonnez peut-être pas !

La forêt sociale



Qui ne profite pas de quelques heures de son temps libre pour partir à la fraîche dans les bois ? Nous pouvons pratiquer en forêt une multitude d'activités récréatives, à pied ou sur des roues. Insistons quand même sur la nécessité de respecter la réglementation de base, malgré le sentiment de liberté que l'on peut ressentir, car en forêt nous sommes toujours chez quelqu'un.

Environ 8 500 hommes et femmes vivent d'une activité liée à la forêt et au bois, en Isère. Il s'agit d'une filière dont l'importance économique est loin d'être négligeable. La passion du bois est une qualité indispensable qui caractérise l'ensemble de ces métiers, depuis le pépiniériste au menuisier, en passant par le bûcheron et le scieur. Les arbres récoltés peuvent servir pour bâtir et meubler nos logements, se chauffer, ou bien alimenter le secteur industriel.

La forêt économique



La forêt biologique



La forêt iséroise couvre 1/3 du territoire et est un milieu clé pour la biodiversité. Elle abrite environ 75% de la faune et de la flore et son sol contient jusqu'à 1 milliard de micro-organismes ! Elle est riche par sa diversité d'essences, d'espèces et de milieux (zone humide, bois mort, etc). Des périmètres de protection permettent leur sauvegarde, comme les Réserves naturelles ou les zones Natura 2000. Notons au passage qu'un milieu diversifié sera d'autant plus résistant aux aléas (tempêtes, attaques parasitaires...). Enfin, la forêt est une véritable pompe à carbone, la deuxième plus efficace après les océans et leurs microalgues. Le carbone stocké dans les arbres et dans le sol ne se retrouve pas dans l'atmosphère, ce qui explique l'intérêt majeur d'avoir des forêts en bonne santé pour limiter les effets des changements climatiques.

Ces arbres, immobiles et ancrés, nous protègent contre les risques naturels. En altitude, ils empêchent le déclenchement des avalanches, et sur les flancs des montagnes, ils ralentissent et arrêtent les éboulements. Leur présence freine aussi le phénomène d'érosion des sols, qui peut, selon la géologie provoquer de graves crues torrentielles ou coulées de boues. Enfin, la forêt et son sol participent activement à la filtration de l'eau de pluie et donc sont fondamentaux pour la potabilité de l'eau qui ressort des sources et que l'on capte.

La forêt protectrice



COMMÉMORATIONS

8 mai 1945 / 2025



à partir de
11h00

3 EXPOSITIONS GRATUITES à Poly'sons

14h00

DÉMONSTRATIONS BRIGADE CANINE

de la Police Nationale de Grenoble à l'extérieur de Poly'Sons.
Démonstrations d'interpellation et de recherche de stupéfiants.

15h30

DÉFILÉ VOITURES ANCIENNES

du square des écoles à la stèle de la digue, accompagné
de la fanfare du réveil fontainois.

16h00

CÉRÉMONIE SUR LA DIGUE

avec les enfants de l'école primaire Le Mûrier.

17h00

POT DE L'AMITIÉ à Poly'sons

Poly'Sons : 321 Rte de la Vanne - Noyarey
Square des écoles : 262 route de la vanne - Noyarey
Stèle de la digue : 1182 route de la vanne - Noyarey

Mairie de Noyarey
04 76 53 82 01
accueil@noyarey.fr



À NOTER

Samedi 14 & Dimanche 15 juin

Parc de la mairie

Pour la Fête du Village

La Guinguette



DU PARC

vous
accueille

Le thème vous inspire, venez costumer

Samedi à partir de 19h00



Buvette / Restauration rapide
Diots / frites et hot dog



Le Son et la Lumière c'est

DJ Lionel!

Dimanche à partir de 11h30

Apéro en musique
avec



A table!

Tomate mozza / basilic
Cochon de lait / Gratin dauphinois
Tomme de Montaud
Tartelettes aux fruits

Bon APPETIT



Pour les enfants

Maquilleuses et
structures gonflables
(animations gratuites)



Pour les + grands

Baby-foot géant



**L'après-midi pour
tous les gourmands**

Le stand des gaufres

Date limite de réservation le 02 juin

BON DE RESERVATION

NOM :

PRENOM :



N^b de repas: x14€ = €

Règlement en espèces ou par chèque (à l'ordre du **Comité Animation**) à déposer au secrétariat
ou dans la boîte aux lettres de la mairie. Aucune réservation ne sera prise en compte sans le
règlement joint.

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la commune

À NOTER

Stage "Yoga & mieux vivre avec nos émotions" Samedi 17 mai 2025 / 10h00-18h00



Souvent nous entendons qu'il est important d'exprimer nos émotions! Et c'est vrai.

Cependant...

La plupart de nos ressentis ne sont pas des émotions adaptées au déclencheur du présent, mais viennent d'ailleurs, de notre histoire, des non-dits...

On les appelle des réactions émotionnelles parasites: colères excessives, tristesse sous-jacente, peur paralysante....

Lors de cette journée, nous différencierons les émotions des réactions émotionnelles parasites, pour discerner celles qui sont utiles à exprimer dans le présent et celles pour lesquelles il vaut mieux prendre un peu de recul.

Si vous avez participé au stage Yoga et émotions du mois de mars, sachez que le contenu sera différent et complémentaire.

Déroulement de la journée:

- 10h-13h: alternance pratique postures/atelier de réflexions
- 13h-15h: repas partagé végétarien
- 15h-18h: alternance postures/réflexions, bilan journée.

Tarif: 60€

(1/2 journée uniquement le matin: 40€)

Lieu: Salle des fêtes.

Infos & réservation:

Claire: 06.95.18.56.77

Delphine: 06.50.90.82.70

Un stage animé par Delphine, éducatrice sportive et professeur de yoga et Claire, psychopraticienne.



KERMESSE
DU SOU DES ÉCOLES

VENDREDI 20 JUN 2025
PARC DE LA MAIRIE
À PARTIR DE 16H30

NOMBREUX JEUX
STAND DE MAQUILLAGE
BUVETTE ET GRILLADES

COURSES DE DRAISIENNES ET
OLYMPIADES PARENTS/ENFANTS
À 18H

TIRAGE DE LA TOMBOLA À 20H

À NOTER



MURDER PARTY

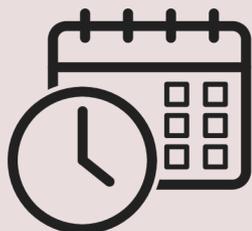
**VENEZ
DÉMASQUER
LE COUPABLE!**

CÉLESTE LAMY, UNE DES BIBLIOTHÉCAIRES, A ÉTÉ RETROUVÉE ASSASSINÉE. SES 4 COLLÈGUES SONT SUSPECTÉS ET LE SITE SUR LEQUEL LA BIBLIOTHÈQUE A ÉTÉ CONSTRUITE RECÈLE DE NOMBREUX SECRETS...

Venez enquêter ! : jouez votre rôle et cherchez les indices :
Entre interrogatoires, fouilles et analyses,
les enquêteurs que vous êtes tenteront
de démasquer le coupable caché parmi vous..

Durée de l'enquête : 2h max.
Les joueurs-es : à partir de 10 ans, idéal ados/adultes
4 ou 5 équipes, mais pensez à vous inscrire pour
une meilleure préparation du jeu en amont..

**ANIMATION
GRATUITE !**



Le samedi de 10h à 12h

Le mercredi de 16h30 à 18h30

En Mai : mercredi 07 / samedi 17, 24 et 31

En Juin : samedi 07 et 21



04 76 85 54 20 - mediatheque@veurey.fr - www.mediatheque-veurey-voiroize.fr

CA S'EST PASSÉ

Club montagne



Samedi 5 avril avec les températures annoncées, on ne pouvait que sortir du gymnase pour la falaise de St Egrève. Le RDV était donné au secteur du château. Le groupe des plus jeunes encadré par Sandrine ont pu s'essayer aux voies du « figuier ». On espère continuer en extérieur si la météo le permet ... Les photos de préparation et de conseils avant de grandes envolées !

Matinée citoyenne



Peu de monde malheureusement, hormis les élus et leurs conjoints ou enfants.

Peut-être parce que le village paraît tout propre, grâce au travail régulier des services techniques et aux tontes et élagages démarrés tôt cette année...



Et grâce aussi aux enfants des écoles qui ont effectués auparavant avec leurs professeurs un ramassage dans le centre bourg.

C'est malgré tout une centaine de kilos de déchets divers qui ont été retirés des fossés et lieux un peu plus reculés.

Un constat, partagé par nos écoliers; encore beaucoup de mégots, et beaucoup autour des écoles.

Rappelons qu'il contient 4000 substances toxiques et cancérigènes, qui sont donc rejetées dans l'environnement et qui contamine à la fois l'eau (500 litres pour un seul mégot !), l'air et les sols, la faune et la flore. De plus il lui faut entre 7 et 12 ans pour se dégrader.

Est-ce que les fumeurs les jettent aussi dans leur jardin ou devant leur porte ?

Faut-il que Mme le Maire prenne un arrêté interdisant de fumer à proximité des écoles ?

Nos enfants vont à l'école pour y apprendre, entre autres, le civisme.... alors... donnons l'exemple !



Le stade : une destination prisée



Quatre classes de l'école des Pies de Sassenage ont pédalé jusqu'à Veurey pour un pique-nique au stade. Les récents travaux d'aménagements assurent une nouvelle attractivité à ce lieu dédié aux sports aux jeux et à la détente.

Culture & loisirs

Une quinzaine de personnes étaient présentes lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association Culture & Loisirs qui s'est tenue mercredi 16 avril dernier.

A cette occasion, une nouvelle activité "ATOUT' AGE" a été présentée.

Avec ATOUT' AGE, Culture & Loisirs souhaite proposer à ses adhérents (tout âge dont le 3ème et le 4ème âge) de se retrouver pour partager ensemble un moment de convivialité en organisant des sorties culturelles à thème comme une séance cinéma, une pièce de théâtre, une visite de musée, une exposition, une conférence ...

Pour chaque sortie, une organisation légère de transport sera mise en place (covoiturage, transport en commun) en fonction du nombre de personnes intéressées et du lieu.

Vous avez envie de voir le dernier film dont tout le monde parle, l'exposition éphémère du moment, visiter ou (re)visiter l'un des 13 musées départementaux de l'Isère,... d'autres idées de sortie ?

**Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler l'une des 3 personnes suivantes :
Agnès : 06 03 40 70 47 - Danielle : 06 12 37 94 89 - Jean-Yves : 07 81 57 75 82**

CLIMAT / RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

JOURNÉE DE LA RÉNOVATION : ANIMATIONS, VISITES ET ÉCHANGES AVEC LES PROFESSIONNELS

Isoler, remplacer mes fenêtres, changer mon système de chauffage, mettre des panneaux solaires... Vous avez pour projet de rénover votre maison. Quels travaux privilégier en fonction de mon budget ? A quelles aides financières ai-je droit ? Comment trouver des professionnels ? Qui peut m'accompagner ?



SCANNEZ MOI



Le programme de la journée



La Métropole et l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) organisent une journée dédiée à la rénovation énergétique, le samedi 7 juin 2025 au gymnase Louis Carrel à Seyssinet-Pariset.

AIDE & SOLIDARITÉ

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE DÉPLOIE LE DISPOSITIF "ANGELA"

« Ici demandez Angela » est un dispositif national de lutte contre le harcèlement de rue.



- Il vise à développer un réseau de **lieux refuges (commerces, bars, restaurants, hôtels, équipements publics...)**, ouverts de jour comme de nuit, permettant aux personnes se sentant en insécurité ou victime de harcèlement de se mettre à l'abri.
- Ces lieux refuges sont **reconnaisables grâce à l'autocollant jaune** "Ici demandez Angela". Il suffit d'y entrer et de demander "Angela", afin d'être pris en charge par un employé du lieu.
- Les employés des établissements « refuge » sont accompagnés dans la mise en oeuvre du dispositif par le biais d'une sensibilisation obligatoire et gratuite de 2 heures dispensée par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).
- + d'infos et la liste des lieux refuges à ce jour dans la métropole sur le site : www.maisonegalitefemmeshommes.fr



SCANNEZ MOI



27 JUIN | 21H10
FRANCE vs BRÉSIL
STADE DES ALPES | GRENOBLE



FRANCE
BRÉSIL

#FiersBleues
de la Métropole

MATCH AMICAL DE PRÉPARATION À L'EURO FÉMININ 2025

BILLETÉRIE F.F.F.



C'est la deuxième fois que l'équipe de France affronte le Brésil au Stade des Alpes. Le premier rendez-vous s'est déroulé en septembre 2016 pour un match amical, devant plus de 18 000 spectateurs.

TRI & DÉCHETS

• Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél. 0 800 500 027

www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

• L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Tél. du lundi au vendredi de 8h à 17h30
au 04 76 86 20 70

• Les eaux usées

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees

Tél. 04 76 59 58 17

VOIRIE

• Problème sur l'espace public

Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux tricolore
défectueux... contactez-nous au 0 800 500 027

www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

ÉNERGIE

• Réduire sa facture

Suivre vos conso d'énergie au quotidien,
connaître les astuces pour les réduire.

www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

• Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de
chauffage bois plus performant et moins polluant.

www.grenoblealpesmetropole.fr/poeles

LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son
logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire
en accession sociale: découvrez les actions de La Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

MOBILITÉ

• Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram,
horaires, abonnements...

51 avenue Alsace/Lorraine, Grand'Place

15 boulevard Joseph Vallier, (Grenoble)

431 avenue Ambroise Croizat, (Crolles)

• Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge

442 avenue de la Bibliothèque, (St.Martin-d'Hères)

www.mobilites-m.fr

• Agences M Vélo+

Location de vélos courte ou longue durée.

2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (St-M-d'Hères)

et autres agences mobiles dans les communes

www.veloplus-m.fr / accueil@metrovelo.fr

09 74 77 73 80

• Citiz

Location de voitures en libre-service. Téléchargez l'appli
Citiz.

alpes-loire@citiz.fr / www.alpes-loire.citiz.coop

04 76 24 57 25



Espace santé

- **Médecins généralistes**

Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

- **Cabinet d'infirmières diplômées d'état**

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

- **Pédicure - Podologue**

BARON Harmony

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

- **Psychologue clinicienne**

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur RDV au **07 83 38 10 01**

- **Diététicienne Nutritionniste**

Diplômée d'Etat

GENON-CATALOT Julie

Consultations sur RDV au **07 88 27 24 67**

- **Orthophonistes**

BAKER-WOLFF Hélène

Consultations sur RDV au **06 76 72 36 48**

RIEUSSEC Soline

Consultations sur RDV au **06 17 79 58 64**

- **Orthoptiste**

MASSON Camille

Consultations sur RDV au **06 01 95 02 72**

PERMANENCES CONSEILS

ARCHITECTE CONSEIL

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30

RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ

RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public ,
dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout
autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs
observations, demandes ou remarques par mail :

<https://www.veureyvorize.fr/mairie/secretariat/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre
des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un
imprimé pour la déclaration à la presse auprès du
service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant.
La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document
et en fonction de la volonté des parents nous faisons
paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT
se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans.
Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa
carte d'identité et le livret de famille des parents.

Pharmacie de secteur

Pharmacie Polossat, 1229 av. Saint-Jean, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Lundi 14h30 - 19h

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 -19h

samedi : 9h - 12h30

Services de garde : www.servigardes.fr

Tél : 08.25.74.20.30

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18
- SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfants disparus : 116 000
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Superette Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous
les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du
magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus
de la Rive, un traiteur, une fromagère, un primeur
un boulanger/pâtissier et un boucher/charcutier
vous accueillent.